

## Extrait du programme officiel (BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019) :

En classe terminale, un projet **pluri-technologique collaboratif** de conception-réalisation, d'amélioration ou d'optimisation d'un produit, d'une durée de **72 heures**, implique un travail collectif de synthèse et d'approfondissement. Les trois champs matière, énergie et information doivent obligatoirement être présents. Les **démarches d'ingénierie collaborative et d'écoconception** sont utilement mises en œuvre permettant à chaque élève et au groupe de faire preuve d'initiative et d'autonomie.

## Cadre général

- Volume horaire : 72 heures en enseignement spécifique (AC, ITEC, EE ou SIN)
- Période : projet structurant de l'année (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres)
- Effectifs : 3 à 5 élèves par groupe

## Support

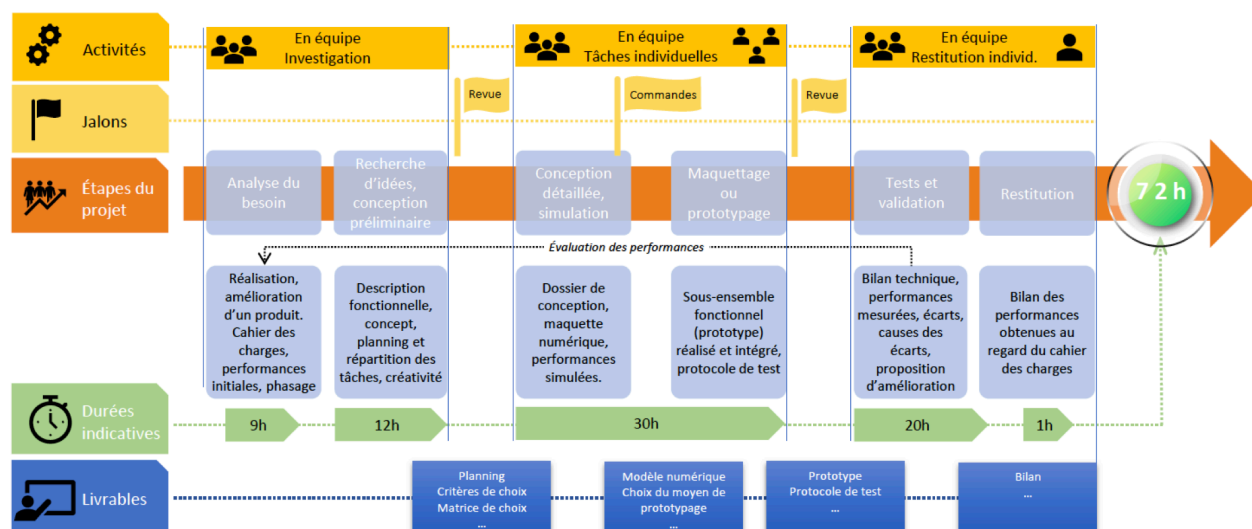
Système pluri-technologique emprunté au monde contemporain, avec un enjeu de développement durable

Spécifique à un groupe d'élèves issus de plusieurs enseignements spécifiques (au moins deux)

## Éléments fournis par l'enseignant

- Explicitation du problème pour en favoriser la compréhension
- Spécification des exigences
  - cahier des charges sous forme de diagramme des exigences formalisant le besoin
  - tout ou partie des exigences de validation de la solution
- Planification du projet
- Découpage en tâches communes et individuelles, permettant à chaque élève de travailler les 7 grandes compétences de l'enseignement 212D (CO1, CO2, CO3, CO4, CO5, CO6 et CO7)

## Démarche type du projet



## Suivi et évaluation du projet

Revue de projet — évaluation dans le cadre du contrôle continu